

de la recherche, de l'agriculture, de la santé et des communications sociales. En créant le P.S.D., le Canada voulut donner un second souffle à l'Agence et répondre aux vœux unanimes des pays en voie de développement, sans pour autant alourdir le budget de l'Agence. Il s'agissait aussi de faire de l'Agence un instrument efficace de coopération en complément des aides bilatérales et multilatérales plus importantes.

L'Agence est devenue, tout récemment, un lieu de rencontres ministérielles sectorielles. La première de ces rencontres regroupa à Luxembourg, en 1977, les ministres des Sciences et de la Technologie. La deuxième réunissait à Paris, en septembre 1980, les ministres de la Justice, et en mars 1981, ceux de l'Agriculture. Les ministres de la Culture se sont rencontrés à Cotonou (Dahomey) en septembre 1981. D'autres réunions ministérielles auront lieu en 1982 et les années subséquentes. Ainsi, peu à peu, l'Agence devient le foyer principal et privilégié de la Francophonie. D'ailleurs, le gouvernement canadien préconise que l'Agence regroupe, sous des formes diverses, la plupart des activités de la Francophonie internationale.

#### *Les conférences ministérielles*

En plus de collaborer avec l'Agence de coopération culturelle et technique, le Canada fait partie de deux

conférences intergouvernementales francophones, soit celle des ministres de l'Éducation (Confemen) et celle des ministres de la Jeunesse et des Sports (Confejes).

C'est à Paris, en 1960, que les ministres de l'Éducation nationale des États d'expression française d'Afrique et de Madagascar se rencontrèrent pour la première fois. Aujourd'hui, vingt-six pays sont membres de cette conférence.

La Confemen vise à assurer une plus grande adaptation de l'éducation aux processus de développement économique et social des pays membres, et une mise en commun des diverses expériences réalisées en ce sens, notamment par le biais de programmes d'action qui confirment la vocation de coopération effective de cet organisme. Quatre provinces canadiennes sont d'habitude représentées au sein de la délégation canadienne à ces réunions, soit le Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Manitoba, selon des modalités convenues avec le gouvernement canadien. Par ailleurs, le Canada est en liaison permanente avec les organismes suivants rattachés à cette conférence : le Secrétariat technique permanent (S.T.P.) établi à Dakar (Sénégal), et le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (C.A.M.E.S.) établi à Ouagadougou (Haute-Volta). Il est à souligner